

Compte-rendu du conseil d'UFR plénier du 24 mars 2025

Absents représentés : M. Bouillet, V. Desplat, L. Frédéric, V. Freund Michel, L. Morillon, T. Richard, P.

Absents non représentés : E. Badarau, V. Arsouze-Fadat, F. Jeanson, C. Malchere, P. Naty-Daфин, P. Saint-Yrieix, F. Seurin.

Le quorum étant atteint (31 présents ou représentés sur 38), le Doyen ouvre la séance à 17h00.

Un hommage est rendu à Saïna STEPHANT (1992-2025) suite à son décès. Etudiante en 2^{ème} année du DEUST PTP, elle était particulièrement impliquée dans le CFA de Rivière-Salée de Martinique (promotion 2023-2025). Les membres du Conseil observent une minute de silence.

Mme Dufour souligne l'excellent accueil du CFA et de la promotion de Mlle Stephant.

Mme Passagne note que l'équipe enseignante du CFA entoure énormément les étudiant.es.

Mr Sévenet remercie Mme Passagne et Mme Dufour de leur témoignage.

1 – Approbation du compte-rendu du conseil d'UFR du 17 février 2025 :

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité sous réserve d'une modification.

2 – Informations générales :

➤ Actualités juridiques et réglementaires : Mme C. Dumartin présente la synthèse des actualités juridiques.

Elle fait une liste des modifications apportées par la loi de financement de la sécurité sociale 2025 jugées importantes pour l'UFR Pharmacie :

- Article qui autorise aux médecins la prescription de certains médicaments par un formulaire en ligne.
- Possibilité de prescrire à l'unité les médicaments en cas de risque de rupture.
- Partage des informations en temps réel sur les stocks et les ruptures de médicaments auprès des médecins

- Passerelle/Etudes :

L'arrêté du 18 février 2025 relatif aux modalités d'admission en deuxième et troisième années des études en médecine, odontologie, pharmacie ou maïeutique est paru au journal officiel.

Passerelle

[Arrêté du 18 février 2025 modifiant l'arrêté du 24 mars 2017 relatif aux modalités d'admission en deuxième ou troisième année des études médicales, odontologiques, pharmaceutiques ou de sage-femme](#)

Extension des possibilités de passerelle pour pharmacie : - Diplôme national de licence dans les mentions : " Chimie ", " Physique, chimie ", " Sciences de la vie " et " Sciences pour la santé " et les licences professionnelles du " bachelor universitaire de technologie " pour les spécialités " génie biologique " et " chimie "

Etudes

- [Décret n° 2025-151 du 19 février 2025 modifiant la procédure dématérialisée de candidature et de recrutement en première année des formations conduisant au diplôme national de master](#)

- Nominations/Promotions/concours/Divers :

Nominations

- [Décret du 25 février 2025 portant nomination du président du Comité consultatif national d'éthique du numérique - M. KIRCHNER \(Claude\)](#)
- [Arrêté du 25 février 2025 portant nomination au cabinet du ministre auprès de la ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche](#)
 - Mme Maguy JABER conseillère recherche
- [Décret du 26 février 2025 portant nomination de la présidente du conseil d'administration de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé - Mme DELAHAYE-GUILLOCHEAU \(Valérie\)](#)
- [Décret du 3 mars 2025 portant nomination de la présidente du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur - Mme CHEVALLIER \(Coralie\)](#)
- [Décret du 12 mars 2025 portant nomination du recteur de la région académique Nouvelle-Aquitaine, recteur de l'académie de Bordeaux - M. HUART \(Jean-Marc\)](#)

Promotions/concours

- [Arrêté du 24 février 2025 fixant le nombre d'emplois offerts à la mutation, au détachement et au recrutement par concours des professeurs des universités et des maîtres de conférences jusqu'au 31 décembre 2025](#)
- [Arrêté du 4 mars 2025 fixant pour l'année 2025 la répartition par établissement public d'enseignement supérieur du nombre de promotions internes possibles en application du décret n° 2021-1722 du 20 décembre 2021 créant une voie temporaire d'accès au corps des professeurs des universités et aux corps assimilés \(7 pour UB\)](#)

Divers

- [LOI n° 2025-175 du 24 février 2025 visant à interdire les dispositifs électroniques de vapotage à usage unique \(1\)](#)
- [Arrêté du 31 janvier 2025 relatif aux modalités de composition, de nomination, de fonctionnement et portant cahier des charges des comités de coordination régionale de la santé sexuelle](#)
 - [CoreVIH → CoReSS](#)

➤ Happy Hour de la Recherche : 13 mars 2025, dans le bâtiment de la Faculté d'Odontologie, de 17h à 20h :

L'évènement a regroupé 113 participants (52% d'étudiants et 48% de chercheurs, doctorants, administratifs). Outre l'UFR des Sciences Pharmaceutiques, l'évènement a été financé par les départements SBM, SE. Il y a eu 6 communications orales, 16 présentations affichées dont 13 posters d'étudiants.

Le prix de la meilleure présentation par affiche a été décerné à Adeline Coeugnet sur le thème « Impact of membrane polyunsaturated fatty acids on cannabinoid type 1 receptor pharmacology » et sponsorisé par la Société de Pharmacie de Bordeaux.

Mr Compain parle des difficultés pour obtenir des financements pour les évènements comme le Happy Hour de la recherche, car ils sont tributaires des appels à projets et donc des délais de traitement.

Il remercie l'UFR des Sciences Pharmaceutiques pour son financement conséquent, ainsi que tous ceux

[Tapez ici]

qui sont venus et ont contribué au succès de l'événement par leur participation.

Mr Sévenet note une baisse de participation par rapport aux années précédentes, due très certainement à la proximité de date avec le Gala de Pharmacie.

Mr Lasserre propose de solliciter un soutien financier auprès de la CVEC et Mr Compain propose de faire une demande de contribution auprès du CHU.

Mr Sévenet demande si une réunion de retour d'expérience est prévue, qui pourrait être l'occasion d'anticiper les demandes de financement pour la prochaine édition.

- Hack'in Pharma – le Hackathon National des Facs de Pharma, 33h chrono- : du 13 au 15 mars 2025 sur le thème du « Bon usage du médicament ».

Sur cet événement, 10 universités sont représentées par une équipe de 6 personnes maximum par université, et les retours d'expérience sont positifs.

Les gagnants du concours sont :

- Prix de l'Académie des Pharmacies : Le safe stick (détection de présence de benzodiazépines dans les boissons à l'aide d'un stick)
- Prix coup de cœur : projet « Les petits patients », une maison d'édition dédiée à la responsabilisation des enfants dans la prise de leur traitement chronique via un journal de bord avec des gommettes.
- Prix du jury : projet MediTri, une borne connectée de récupération des médicaments non utilisés.

L'équipe représentant l'Université de Bordeaux a proposé une programmation pour qu'un pop-up apparaisse dans le logiciel des médecins afin de déterminer en simultanée si les médicaments prescrits sont en rupture de stock. L'équipe était accompagnée de : C. Pulon, I. Bestel, T. Kauss et A. Boutang.

Mme Bestel note la prise en charge intégrale des frais de séjour (hôtel et repas) pour les universités invitées participantes.

10 universités représentées

Prix Académie de Pharmacie	(1)	Lille
		Paris Saclay
		Clermont Ferrand
Prix Coup de coeur	(1)	Lyon
		Toulouse
		Tours
Prix Coup du jury	(1)	Nancy
		Bordeaux
		Marseille
		Montpellier

- Gala Pharmacie : le 33^{ème} Gala de pharmacie de Bordeaux, édition mars 2025, est un événement regroupant environ 600 personnes, un budget de plus de 40 000 euros et une équipe organisatrice de 15 personnes. Il a lieu à L'ange Bleu. Sont invités : les enseignant.es, les représentant.es de l'ordre, les 6 promotions des étudiant.es en pharmacie, les étudiant.es interfilières de la fac de santé.
- Olympiades Sciences Pharmaceutiques : organisées par Jean-Paul Lasserre et Gregory Da Costa, elles auront lieu le Jeudi 10 avril 2025 (date limite d'inscription le mardi 8 avril 2025) : participation des étudiants et des personnels aux jeux proposés, de nombreux lots sont à gagner.

4- BUDGET PREVISIONNEL DU PROJET CVEC SUR LA DUREE TOTALE DU PROJET				
DEPENSES PREVISIONNELLES (en €)	Prix unitaire en € TTC	Montant en € TTC	%	Commentaires
Goodies et prix		1080,04	63	
Sweat-shirt capuche UB en bleu marine	39	390	23	1 sweat-shirt capuche UB de l'université de Bordeaux pour chaque membre de l'équipe vainqueur (Boutique de l'université)
MEDAILLE VICTOIRE 32mm pour les équipes du podium	6,668	200,04	12	1 médaille pour chaque membre des 3 premières équipes
Sweat-shirt zippé à capuche	33	330	19	1 sweat-shirt zippé à capuche de l'université de Bordeaux pour chaque membre de l'équipe 2 ^{ème} (Boutique de l'université)
Tee-shirt, col rond, coton bio	16	160	9	1 Tee-shirt col rond de l'université de Bordeaux pour chaque membre de l'équipe 3 ^{ème} (Boutique de l'université)
Collation	3	300	17	Quelques bouteilles d'eau, fruits et gateaux secs pour tout le monde durant l'après-midi (cela revient à 3 euros par personne)
Location du Gymnase	112,5	112,5	7	
Fresque participative environnement		232,5	13	Pour réaliser la fresque sur l'environnement
TOTAL DEPENSES		1725,04		Le budget est équilibré en dépenses et en recettes
RESSOURCES PREVISIONNELLES (en €)		Montant en €	%	Engagement : sollicité-acquis-à négocier et Commentaires
Autofinancement du porteur de projet - UFR Sciences Pharmaceutiques - goodies et collation		300	17	Ces dépenses couvrent les dépenses de la collation pour le personnel de l'UFR, l'ensemble des médailles et une partie de la location du gymnase
Autofinancement du porteur de projet - UFR Sciences Pharmaceutiques - matériel fresque		232,5	13	Matériel acheté pour le projet 2023-2024 par l'UFR Sciences pharmaceutiques (réutilisé)
BVE Bordeaux		240	14	Une partie de la Collation et tee-shirt, col rond, coton bio
CVEC demandée		953	55	Ces dépenses couvrent les dépenses de la collation, des récompenses pour les étudiants uniquement
TOTAL RESSOURCES		1725,04		Le budget est équilibré en dépenses et en recettes

- Olympiades DEUST PTP Réunion : organisées par Jean-Paul Lasserre et Gregory Da Costa, elles auront lieu le 28 mai 2025, dans le cadre de la mobilité des étudiants du DEUST Préparateur technicien en pharmacie.

DEUST Préparateurs/Techniciens en Pharmacie (Réunion)

28 mai 2025

4- BUDGET PREVISIONNEL DU PROJET CVEC SUR LA DUREE TOTALE DU PROJET

DEPENSES PREVISIONNELLES (en €)	Prix unitaire en € TTC	Montant en € TTC	%	Commentaires
Goodies et prix		622,22	73	
Sweat-shirt capuche UB en bleu marine	39	195	23	1 sweat-shirt capuche UB de l'université de Bordeaux pour chaque membre de l'équipe vainqueur (Boutique de l'université)
MEDAILLE VICTOIRE 32mm pour l'équipe vainqueur	12,148	182,22	21	1 médaille pour chaque membre des 3 premières équipes
Sweat-shirt zippé à capuche	33	165	19	1 sweat-shirt zippé à capuche de l'université de Bordeaux pour chaque membre de l'équipe 2 ^{ème} (Boutique de l'université)
Tee-shirt, col rond, coton bio	16	80	9	1 Tee-shirt col rond de l'université de Bordeaux pour chaque membre de l'équipe 3 ^{ème} (Boutique de l'université)
Collation	3	120	14	Quelques bouteilles d'eau, fruits et gateaux secs pour tout le monde durant l'après-midi (cela revient à 3 euros par personne)
Location des terrains		115	13	
TOTAL DEPENSES		857,22		Le budget est équilibré en dépenses et en recettes
RESSOURCES PREVISIONNELLES (en €)		Montant en €	%	Engagement : sollicité-acquis-à négocier et Commentaires
DEUST Préparateurs/Techniciens en Pharmacie (Réunion) de l'UFR des sciences pharmaceutiques - goodies et collation		255	30	Ces dépenses couvrent les dépenses de la collation, pour le personnel de l'UFR et l'ensemble des médailles
BVE Bordeaux		150	17	Collation et tee-shirt
CVEC demandée		452	53	Ces dépenses couvrent les dépenses de la collation, des récompenses pour les étudiants uniquement
TOTAL RESSOURCES		857,22		Le budget est équilibré en dépenses et en recettes

3 – Aspects pédagogiques

➤ Point formation continue et retour du conseil UMFCs du 11/03/2025 : présenté par Tina Kauss

Rappel : c'est le bilan de l'UMFCs de 2023 qui est finalisé.

La tendance est à l'augmentation des formations continues en pharmacie ou dans les autres diplômes de santé, augmentation qui pourrait se confirmer en 2024 en termes de chiffre d'affaires et de nombre de stagiaires.

Réforme de la VAE

Mme Kauss présente la réforme de la VAE qui s'articule autour de :

- La VAE est rattachée au code du travail.
- L'ancienneté n'est plus nécessaire pour demander une VAE, les stages pouvant être pris en compte.
- La VAE fonctionne par bloc de compétences dans le RNCP.
- Les délais sont plus courts dans le traitement des demandes de VAE afin de pouvoir organiser des jurys plus rapidement sur plusieurs sites par an.

Actuellement, la plateforme nationale de dépôt est en veille, mais une nouvelle procédure locale est en préparation. Les tarifs des VAE pour 2025 sont gelés.

[Tapez ici]

Prérequis VAE nouvelle version

- certification découpée en BCC au titre du RNCP (**≠ BCC MCCC**)
- Existence d'une table de correspondance/grille critérisée entre BC/BCC/UE => **inexistante**
- Le service est en capacité de répondre aux demandes en respectant les délais légaux => **plusieurs dates/an**
- Le service est en capacité de délivrer sur demande du candidat, des attestations relatives à la certification professionnelle obtenue ou aux blocs de compétences validés

Mme Dufourcq demande quels sont les profils étudiés. Mme Kauss explique que ce sont souvent des personnes qui travaillent depuis des années, et veulent des diplômes qui soient plus en adéquation avec leurs compétences et leurs expériences. Suite à la réforme, il n'y aura plus de durée minimum d'expérience sur un poste nécessaire à la validation d'une VAE.

Mme Kauss signale que, suite à ce changement, les universités sont en compétition avec les entreprises privées qui peuvent être architectes et monter les dossiers pour les personnes, à la place de l'université, occasionnant un manque à gagner pour l'université.

Il est important que l'université se positionne en tant qu'architecte et soit compétitive.

La formation continue

L'étudiant.e a la possibilité de solliciter son CPF et est soumis à l'émargement de présence.

La procédure standard est d'apposer la signature de l'enseignant.e et de l'étudiant.e sur la fiche d'émargement de présence, puis de soumettre le tout à la validation de l'UMFCS. Cependant, la présence des étudiant.es n'est pas systématiquement relevée par les professeur.es.

Deux solutions sont proposées pour résoudre ce problème :

- L'UMFCS demande une attestation sur l'honneur aux étudiant.es
- L'étudiant.e remplit une fiche de présence.

Mme Kauss relève une augmentation du contrôle des pièces justificatives, ainsi que la nécessité de les mettre à jour.

Mr Quignard demande si les étudiants en pharmacie paient plus cher, et si de l'argent est récupéré.

Mr Sévenet explique que le diplôme de Pharmacie n'engendrant pas de frais de formation ni d'apprentissage, aucune somme ne revient à l'UFR des Sciences Pharmaceutiques.

➤ Commission pédagogique : Rétroplanning pour les M3C études de pharmacie et DEUST/Licence/Master :

→ Planning proposé livrets M3C/UE 2025_**Pharmacie**

- Remontées définitives et figées des modifications : 14 mai
- Discussion définitive et ajustements en ComPed : 20 mai
- Discussion, validation, vote en conseil d'UFR : 26 mai
- Présentation au conseil de Collège : 16 juillet

→ Planning proposé livrets M3C/UE 2025_**DEUST_LM**

- Remontées définitives et figées des modifications : 11 juin
- Discussion définitive et ajustements en ComPed : 16 juin
- Discussion, validation, vote en conseil d'UFR : 23 juin
- Présentation au conseil de Collège : 16 juillet

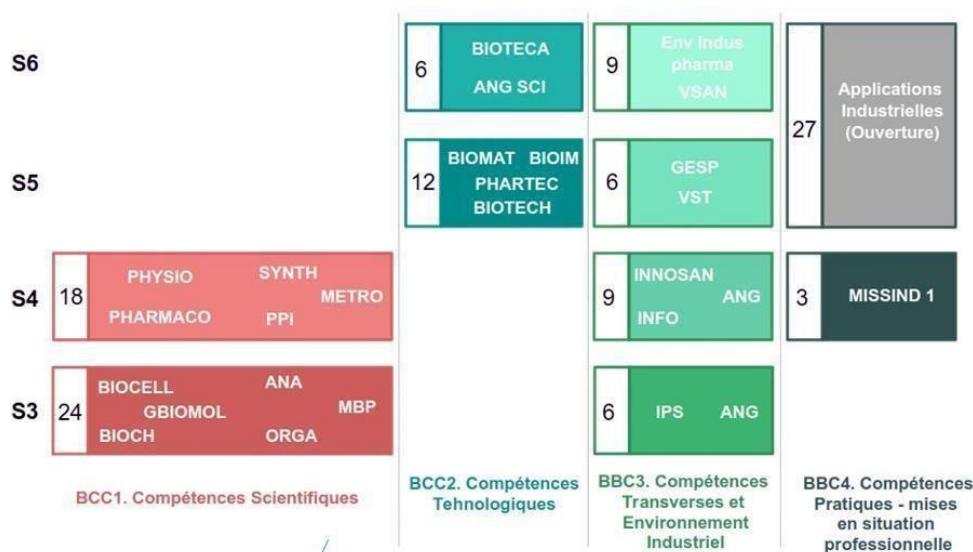
- Passage L3 Tecsan en apprentissage :

L3 Tecsan en formation initiale ou apprentissage

→ CFA LEEM

→ Passage en BCC

→ périodes en entreprise 3 semaines en Octobre
6 semaines en décembre/Janvier
5 mois temps plein Avril - Aout



➤ Arrêté Passerelles Pharmacie : Arrêté du 18 février 2025 modifiant l'arrêté du 24 mars 2017 relatif aux modalités d'admission en deuxième et troisième année des études médicales, odontologiques, pharmaceutiques ou de sage-femme -> extension des possibilités de passerelle pour pharmacie : Diplôme national de licence dans les mentions « Chimie », « Physique, chimie », Sciences de la vie » et « Sciences pour la santé » et les licences professionnelles du « bachelor universitaire de technologie » pour les spécialités « génie biologique » et « chimie ».

Mme Bestel informe que les étudiants ont la possibilité de mixer apprentissage et formation classique. Elle explique que le nombre d'UE pourra être agencé en fonction de ce que choisit l'étudiant : apprentissage ou formation initiale.

Mr Sévenet souligne l'augmentation du nombre de dossiers qui peuvent être soumis grâce aux passerelles et donc une possible amélioration de la qualité de recrutement du vivier étudiant.

- UE Numérique en Santé :

L'Université de Bordeaux est lauréate de plusieurs AMI CMA (Appel à manifestation d'intérêts Compétences et métiers d'avenir). L'objectif est de mettre en place une UE sur la santé numérique quelle que soit la composante, et dans les meilleures conditions.

Les modalités de création de cette UE s'articulent autour de la mise en place de deux groupes de travail, ainsi que le recrutement d'un ingénieur pédagogique pour l'interface Moodle UB.

La plateforme Moodle ELEA permet de concevoir des parcours d'apprentissage avec l'ajout de cours [Tapez ici]

sous forme de vidéos courtes nommées : « Capsules ». Les contenus sur ELEA changent en fonction de la composante.

L'intérêt de cette plateforme numérique d'apprentissage est de proposer un apprentissage transversal entre les différentes composantes. Cela favorise aussi la création d'un contenu pédagogique commun avec les autres universités.

Les retours étudiants sont positifs concernant les quizz et les vidéos pédagogiques.

Ils sont davantage mitigés quant à la quantité de texte à lire.

L'évaluation des candidats se fait par « PIX » et « Santé Pro », afin de valider un niveau et une certification « PIX+ » associés à l'UE.

Le 8 avril 2025, un colloque intitulé CAP Santé numérique est proposé en distanciel et présentiel aux enseignant.es afin de les former au numérique et à la santé.

UE Numérique en Santé

Workpackage 3. Formation des étudiants et professionnels de santé (I. BESTEL)

Tâche 3.1 : Acculturation en santé numérique



UE Numérique en Santé

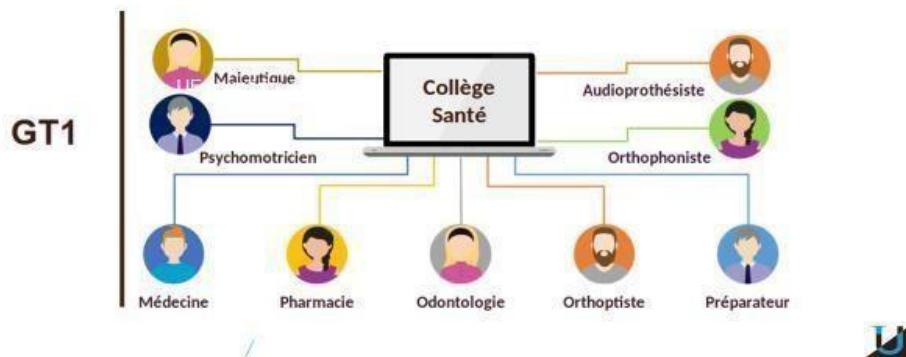
Workpackage 3. Formation des étudiants et professionnels de santé (I. BESTEL)

Tâche 3.1 : Acculturation en santé numérique



Workpackage 3. Formation des étudiants et professionnels de santé (I. BESTEL)

Tâche 3.1 : Acculturation en santé numérique



Workpackage 3. Formation des étudiants et professionnels de santé (I. BESTEL)

Tâche 3.1 : Acculturation en santé numérique



Workpackage 3. Formation des étudiants et professionnels de santé (I. BESTEL)



Pour une santé numérique sécurisée :
Comprenez les enjeux et adoptez les bonnes pratiques !

Bienvenue dans cet espace dédié à la santé numérique !

Cette unité d'enseignement a pour objectif de vous accompagner dans l'acquisition de bonnes pratiques en santé numérique, essentielles dans votre environnement d'étude ou de travail.

Vous retrouverez ci-dessous des contenus de formation en lien avec les 5 domaines de compétences définies par l'arrêté du 10 novembre 2022 relatif à la formation socle au numérique en santé des étudiants en santé.

Lien vers le référentiel : [Télécharger le référentiel](#)

Les contenus proposés actuellement se font par l'intermédiaire de la plateforme ELEA+. Ce service est proposé par le GIP ESEA, qui est le Groupement Régional d'Appui au Développement de la e-Santé (GRADEs) de la Nouvelle-Aquitaine dans le cadre du projet AMI CMA CAP Santé numérique. Vous pourrez retrouver plus d'informations sur le site officiel : [santena.fr](#).

Vous n'avez pas besoin de vous authentifier à la plateforme ELEA+, cela se fait automatiquement avec vos accès Moodle UB.

Navigation recommandée : Vous pouvez accéder directement aux sections correspondant à chaque objectif en cliquant sur les tuiles ci-dessous. Toutefois, pour une première visite, il est conseillé de suivre les sections dans l'ordre, en commençant par la présentation de l'UE.

UE Numérique en Santé

Workpackage 3. Formation des étudiants et professionnels de santé (I. BESTEL)



Interface Moodle

Progression générale % 2

Présentation de l'UE Progression: 1 / 7 Accès restreint	Introduction Progression: 0 / 1 Accès restreint	Données de santé Progression: 0 / 10 Accès restreint	Cybersécurité en santé Progression: 0 / 7 Accès restreint	Communication en santé Progression: 0 / 5 Accès restreint	Outils numériques en santé Progression: 0 / 5 Accès restreint
Télésanté Progression: 0 / 6 Accès restreint	Testez vos compétences Progression: 0 / 2 Accès restreint				



UE Numérique en Santé

Introduction

Bienvenue dans l'univers de la santé numérique !

Tout au long de ce parcours, vous serez accompagné(e) par **clara guides**, experts dans des domaines clés de la santé numérique. Ils partageront avec vous des analyses, des défis, et des conseils pratiques pour devenir un acteur ou une actrice de la santé numérique responsable.

Vos guides :

- **Clara Dataexpert** (experte en données de santé) : Clara est pharmacienne et adore analyser les données pour en tirer des informations utiles. Elle vous aidera à comprendre pourquoi les données de santé sont si précieuses et comment les protéger.
- **Max Cyberfort** (spécialiste en cybersécurité) : Max travaille dans un service informatique hospitalier. Il est passionné par les systèmes sécurisés et ne supporte pas les failles de sécurité !
- **Sophie Logicode** (juriste experte) : Sophie est juriste et adore tout ce qui concerne le RGPD, la protection des données et les lois en santé. Elle vous guidera pour naviguer entre éthique, lois et bonnes pratiques.
- **Alex Novier** (étudiant curieux) : Alex est étudiant en pharmacie, tout comme vous. Il pose beaucoup de questions, surtout sur les bonnes pratiques numériques. Ses doutes et ses réflexions ressembleront sûrement aux vôtres.
- **Théo Techview** (spécialiste en outils numériques) : Théo est ingénieur en santé numérique. Il explore sans cesse de nouveaux outils numériques.
- **Léa Vision** (spécialiste en télésanté) : Léa Vision est médecin généraliste et experte en pratiques de télésanté. Passionnée par les innovations en santé, elle aide patients et professionnels à optimiser les téléconsultations.

✨ Avant de commencer cette aventure, je vous propose de cliquer sur le lien ci-dessous afin de tester vos connaissances en santé numérique ?

 **Accès restreint**

Testez vos connaissances initiales sur l'UE « UE Numérique en Santé »



UE Numérique en Santé

Données de santé

Disponible à partir du 17 janvier 2025, 14:30

Données de santé avec Clara Dataexpert

 **Clara Dataexpert :**

"Les données de santé sont au cœur de votre pratique. Leur bonne gestion permet de garantir la sécurité des patients et le respect des réglementations. Mais attention, des erreurs ou des mauvaises pratiques peuvent avoir de graves conséquences."

Objectifs de cette section :

- Identifier un usager ou un professionnel de santé
- Caractériser et traiter la donnée à caractère personnel de santé en appliquant la réglementation
- Assurer aux données de santé en respectant les exigences professionnelles et légales
- Expliquer les données de santé pour l'évaluation, la recherche et l'innovation

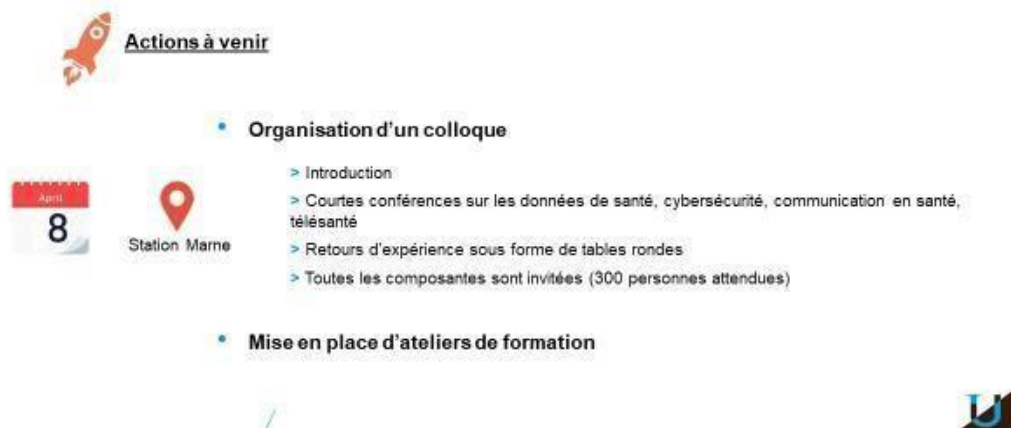
Introduction aux données de santé

 Introduction aux données de santé (à compléter - 5 min environ)	 Automatisation de l'écriture : Introduction aux données de santé	 Quel est votre type de soins ? (5 min environ)
--	---	---



[Tapez ici]

Workpackage 3. Formation des étudiants et professionnels de santé (I. BESTEL)



Actions à venir

- **Organisation d'un colloque**
 - > Introduction
 - > Courtes conférences sur les données de santé, cybersécurité, communication en santé, télésanté
 - > Retours d'expérience sous forme de tables rondes
 - > Toutes les composantes sont invitées (300 personnes attendues)
- **Mise en place d'ateliers de formation**

4 – Aspects budgétaires

➤ Plaquette TA 2025 :

L'administration est en attente du calendrier de versement de la taxe d'apprentissage 2025.

La plaquette 2025 et le formulaire associé ont été envoyés à toutes les équipes pédagogiques.

5 – Aspects ressources humaines

6 – Points étudiant.es :

➤ Contribution au 33^{ème} Gala de Pharmacie

FACTURE N° 12032025A

A.C.E.P.B - Amicale Corporative des Etudiants en Pharmacie de Bordeaux,
Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901
TVA non applicable en vertu de l'article 293 B du CGI
Ayant son siège 146 rue Léo Saignat, 33076 Bordeaux Cedex
Représentée par M. Gabriel Buscail, Trésorier.
N° SIRET : 43459570800018
N° d'enregistrement : W332002597
Code APE : 9499Z

UFR de Pharmacie,
UNIVERSITÉ DE BORDEAUX
Représentée par Monsieur Nicolas SEVENET
146, Rue Léo Saignat
33076 BORDEAUX CEDEX
FRANCE

A Bordeaux, le 12/03/2025 :

Désignation	Quantité	PU	HT	TVA	Montant TTC
Refacturation Sécurité du Gala Pharmacie 2025	1	2500€	/	/	2500€

Réglable sous 30 jours par virement ou chèque bancaire. En cas de retard de paiement, pénalités fixées à 1,5 fois le taux d'intérêt légal sur le montant global de la facture. Indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement.

TVA non applicable, article 293-B du CGI.

Coordonnées bancaires.
IBAN : FR76 3000 4003 4300 0100 1957 476

Total TTC : 2500€

BNP PARIBAS

Relevé d'Identité Bancaire (RIB)

ACEPB

146 RUE LEO SAINAT BP 27
33076 BORDEAUX CEDEX

Gabriel BUSCAIL
Trésorier de l'ACEPB

IBAN: FR76 3000 4003 4300 0100 1957 476

BIC: BNPFR33XXX

RIB: Code Banque 30004 Code Agence 00343 Numéro de compte 0010100174 Cte 100 76 Agence de destination BNP PARIBAS BORDEAUX PELLEGRIN (00343)

RIB: International Bank Account Number Bank Identifier Code Relevé d'Identité Bancaire

- Amicale Corporative des Etudiants en Pharmacie de Bordeaux -
Casier 27 - 146 rue Léo Saignat - 33076 Bordeaux Cedex
Téléphone: 05 56 96 82 10 / Mail : corpo.acepb@gmail.com

Demande de contribution de l'UFR, à hauteur de 2500 euros.

Vote : La demande de contribution est acceptée à l'unanimité.

➤ Contribution à l'Assemblée générale 2025 de l'ANEPF

Un échange a eu lieu entre les étudiants représentants et l'équipe pédagogique concernant le financement de l'assemblée générale 2025 de l'ANEPF.

Demande de contribution de l'UFR, à hauteur de 1000 euros.

Vote : 12 voix contre, 9 abstentions, 9 voix pour. La demande de contribution est rejetée.

➤ Contribution au Gala 10 ans du Master Tecsano (TECSASSO)

[Tapez ici]